



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017 À 18H30
AU SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE
1025, RUE DES COLIBRIS, VILLE STE-CATHERINE (QUÉBEC) J5C 1P5**

PRÉSENCES:

Voir la liste des noms et signatures ci-jointe

Était aussi présente, madame Valérie Gagné, directrice

1. Ouverture de l'assemblée générale

Ouverture de la séance à 18:35

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Noémie et appuyée par monsieur Martin Séguin.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2016

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Mélissa Lanthier et appuyée par monsieur Martin Séguin.

4. Mot de la direction, madame Valérie Gagné

Mme Gagné souhaite la bienvenue aux nouveaux parents. Elle souligne l'excellence de l'équipe de l'Odysée sous le thème « Un pour tous, tous pour un ». Elle invite les gens à faire tous commentaires si nécessaire : constructif ou positif.

5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

5.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Madame Doris Leblanc tient le rôle de présidente d'élection.

5.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Madame Mélanie Auger accepte de tenir le rôle de secrétaire d'élection.

5.3 Procédures de mises en candidature au conseil d'établissement

Trois personnes doivent être élues pour un mandat de 2 ans. À raison de quelques rencontres par année.

5.4 Élection des parents au conseil d'établissement

Les trois parents élus par acclamation sont : M. Steve Arseneault, Mme Fanie Parent et M. Marc Burbridge.

5.5 Élection du représentant et son substitut

Monsieur Martin Séguin explique le déroulement des services du comité de parents. M. Burbridge est le représentant et Mme Parent est nommée substitut au comité.

5.6 Décision d'élection de substituts aux postes des membres du conseil d'établissement

En grande majorité, 19 parents sur 30 acceptent d'avoir des substituts membres au sein du conseil.

5.7 Procédure de mise en candidature des substituts

Trois personnes se proposent.

5.8 Élections des substituts

Les substituts nominés sont mesdames : Sylvie Larivière, Amélie Riendeau, Mélissa Lanthier

6. Formation d'un organisme de participation des parents

6.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents

En grande majorité, les parents sont intéressés à avoir un OPP.

6.2 Règle de fonctionnement

Mme Gagné explique qu'il y aura une rencontre d'information.

6.3 Procédure de mise en candidatures

Quatre personnes se proposent.

6.4 Élection des parents au besoin

Les personnes élues sont mesdames : Amélie Riendeau, Sylvie Larivière, Mélissa Lanthier, Marie-Lou Rondeau.

7. Levée de l'assemblée

Fin de la rencontre à 19 H 05

Nom de la secrétaire de la rencontre : Mélanie Auger

Marc Burbridge, président
Conseil d'établissement

Valérie Gagné, directrice
École de l'Odysée